



Lettre ouverte du Collectif Côte-d'Or
pour une paix juste et durable
entre Israéliens et Palestiniens
à M. le Maire de Dijon

Dijon, le 14 octobre 2024

Objet : drapeau israélien rue de la Liberté

Monsieur le Maire.

Nous avons pu admirer à Dijon à quel point la rue de la Liberté est pavoisée de drapeaux du monde. Mais que le drapeau israélien soit aussi visible, au centre de la rue, au premier rang, comme pour lui faire honneur, au moment même où le gouvernement israélien sous la coupe de ministres ouvertement racistes dévaste Gaza et la Cisjordanie, massacre aveuglément des dizaines de milliers de civils palestiniens, libanais et bientôt, sans doute iraniens... il nous semble que c'est un honneur de trop.

D'autant que le vignoble israélien provient en partie du Golan syrien illégalement annexé depuis 1981, ainsi que de la Cisjordanie, sur les terres illégalement occupées depuis 1967.

Nous vous proposerions volontiers d'ajouter au-dessus de nos têtes un drapeau palestinien. Quand bien même l'Etat palestinien, proposé par l'ONU en 1947 n'a toujours pas vu le jour, l'Assemblée générale a voté à une écrasante majorité l'admission de l'État de Palestine à l'ONU et a rehaussé son statut d'Observateur permanent le 10 mai dernier.

Respectueusement,

Le Collectif 21 pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens